

Conditions générales de vente

Dernière mise à jour le 6 octobre 2026

Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent aux ventes conclues sur bylikki.fr entre BYLIKKI, dont l'identité figure dans les mentions légales, et toute personne agissant en tant que consommatrice.

Prix

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts. Les frais de livraison sont indiqués au panier avant la commande.

Commande

Avant de commander, tu vérifies le détail de ton panier, son prix total et le mode de livraison. La commande est conclue lorsque tu cliques sur le bouton "Payer", qui affiche le montant total, et que le paiement est accepté. Un e-mail de confirmation récapitule ensuite les pièces, le montant et l'adresse de livraison.

Paielement

Le paiement est traité par Stripe (carte bancaire et autres moyens proposés sur la page de paiement). Selon le montant, un paiement en trois fois peut être proposé par Klarna sur la page de paiement, aux conditions de Klarna. Aucune donnée bancaire n'est conservée par BYLIKKI.

Fabrication et délais

Les pièces sont faites à la main, en petites séries. Compte 2 à 5 jours ouvrés de préparation avant expédition, et jusqu'à 10 jours pour une pièce personnalisée. Le délai estimé est affiché sur chaque fiche avant la commande.

Livraison

Livraison en France, Belgique, Luxembourg et Suisse par Mondial Relay, Colissimo, Chronopost ou La Poste, à domicile ou en point relais selon le pays. Le tarif de chaque mode est affiché au panier avant le paiement, et la livraison est offerte au-delà du seuil indiqué au panier. Chaque colis est suivi : le numéro et le lien de suivi sont envoyés par e-mail à l'expédition. En cas de colis perdu, une enquête est ouverte auprès du transporteur avant réexpédition ou remboursement.

Droit de rétractation

Tu disposes de 14 jours à compter de la réception de ta commande pour te rétracter, sans avoir à te justifier. Tu peux exercer ce droit en ligne depuis la page "Me rétracter", accessible en bas de chaque page, ou en nous envoyant le formulaire type figurant dans la rubrique "Retours et rétractation". Les modalités de renvoi, de remboursement et les exceptions prévues par l'article L221-28 du Code de la consommation sont détaillées dans cette rubrique.

Garantie légale de conformité

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Réduction du prix ou remboursement

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1) le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2) la réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3) la réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4) la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate.

Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L217-1 à L217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L242-18-1 du Code de la consommation).

Garantie des vices cachés

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Réclamations et médiation

Pour toute réclamation, écris-nous à l'adresse e-mail indiquée dans les mentions légales. Si aucune solution n'est trouvée, tu peux saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont les coordonnées figurent dans les mentions légales, dans un délai d'un an à compter de ta réclamation écrite.

Données personnelles

Le traitement de tes données est décrit dans la politique de confidentialité.

BYLIKKI

Micro-entreprise

44000 Nantes

France

bylikki.info@gmail.com

TVA non applicable, article 293 B du CGI